

30(7°) VIREMENTS de CREDITS à l'intérieur du Budget de 1960

LE MAIRE. - Messieurs, je vous demande de voter par autorisation spéciale l'annulation partielle des crédits ci-après:

CHAP.	18	ART.	1 - Service des bâtiments communaux	450.000.-
"	25	"	2 - Cantines scolaires: Indemnité de surveillance ..	125.000.-
"	25	"	6 - Cantines scolaires: salaire du personnel.....	175.000.-
"	26	"	1 - Cantines scolaires: acquisition du matériel	400.000.-

Total1.150.000.-

Et l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres et articles ci-après:

CHAP.	1er	art.	1 - Traitement et indemnité employés permanents des Services Administratifs	255.781.-
"	4	"	1-Traitement et indemnité Gardes-Champêtres	279.299.-
"	6	"	1 - Traitement et indemnité Sapeurs-Pompiers	5.121.-
"	11	"	1 - Salaire et indemnité personnel Voirie Urbaine ..	19.459.-
"	13	"	1 - Salaire et indemnité agents Voirie Communale ...	41.422.-
"	15	"	2 - Personnel d'inspection abattoir et marchés	9.708.-
"	31 bis	art.2	- Titres annulés	539.210.-

Total 1.150.000.-

LE MAIRE. - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Vu
 M. Denis le 30 Mars 1961
 P. le Préfet et par délégation.
 le Secrétaire Général
 signé P. Bobotte.